



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Madagascar

Question écrite n° 75958

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie sur la situation politique extrêmement troublée à Madagascar. De nombreux témoignages dignes de foi font état d'exactions et d'atteintes particulièrement graves aux libertés alors que l'état de nécessité nationale a été proclamé. Les liens qui unissent la France à Madagascar et au peuple malgache imposent à notre pays de ne pas rester insensible à cette situation et de briser le mur de l'indifférence. La France se doit de peser de tout son poids pour que la démocratie soit respectée à Madagascar et d'empêcher une aggravation du sort de la population malgache. Il lui demande quelle est la position diplomatique de la France à l'égard de Madagascar et quelles actions il compte entreprendre pour aider à résoudre la crise politique dans ce pays et y restaurer l'espoir.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75958

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères, coopération et francophonie

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2002, page 2448